

Évolution de la population de Râle des genêts dans le Grand Est

Office
des données
naturalistes
du Grand Est

Odonat

Anciennement surnommé le Roi des cailles, le Râle des genêts (*Crex crex*) possède une envergure moyenne de 27-30 cm et un poids compris entre 120 et 200 g. Espèce migratrice, le Râle des genêts passe ses hivers en Afrique de l'Est et du Sud pour ensuite commencer sa migration vers ses sites de reproduction, à partir de janvier-février. On le trouve alors en Europe Occidentale et Centrale, mais 90 % de sa répartition se situe en Asie, et notamment en Russie.

Si les habitats du râle sont variables en fonction des pays, en France il occupe principalement les prairies humides des vallées alluviales. Les individus s'installent dans les parcelles qui présentent une hauteur de végétation suffisante, de l'ordre de 40 à 60 cm, pour rester camouflés. La diversité floristique est également un critère de sélection.

Le Râle des genêts bénéficie d'un suivi annuel de ses populations au niveau Grand Est depuis les années 2000. Il a fait l'objet de plusieurs programmes de conservation (national et européen) : Action Nature et Territoire (ACNAT) de 1991 à 1997, L'Instrument Financier pour l'Environnement (LIFE) de 1994 à 2001, ou encore les Plans Nationaux d'Action (PNA) de 2005 à 2009, puis de 2013 à 2018 et enfin un troisième PNA dont la rédaction débute.



Un suivi
existant
depuis 2005



Seulement
3 à 6
mâles
chanteurs
en 2022



32 sites
prospectés en
2022



Le Rôle des genêts, une espèce en déclin en Grand Est...

Au niveau national

Les populations de Rôle des genêts connaissent un déclin prononcé, passant de 1 600-2 200 mâles chanteurs en 1983 (première année de recensement de l'espèce), à seulement 64-75 mâles en 2022.

En Région Grand Est

Dans la région Grand Est, 20 à 32 sites sont contrôlés annuellement, grâce à l'implication de 11 structures et de leurs bénévoles.

En 2022, aucun individu nicheur n'a été noté en Alsace et en Champagne-Ardenne. En Lorraine, 3 à 6 mâles chanteurs ont été contactés. Cela représente donc la population totale du Grand Est en 2022, année de suivi national. Les rôles contactés se situent dans la zone Natura 2000 de la Vallée de la Meuse ainsi que dans un site mosellan. Cette chute drastique ne peut être expliquée de façon précise, car même si les menaces qui pèsent sur l'espèce sont connues, elles n'expliquent pas ce fort déclin. Si le changement climatique affecte l'espèce, son impact n'est pas encore mesuré.

En France, le Rôle des genêts vit essentiellement dans les plaines alluviales. Ainsi la vallée de la Meuse

correspond, de par sa végétation (caractéristiques floristiques et hauteur de végétation) et son hygrométrie, à son habitat favori. Certaines mesures favorisent également son installation (retard de fauche, pas de fertilisation, gestion extensive, etc.).

Le rôle étant une espèce discrète, les suivis de reproduction ne sont pas réalisables. L'estimation du succès reproducteur de l'espèce est alors difficile à obtenir. La stabilité ou l'augmentation des mâles chanteurs observés sur un territoire donné peuvent indiquer des conditions favorables pour l'espèce, cependant les mouvements interannuels entre noyaux de population sont importants et doivent être pris en compte.

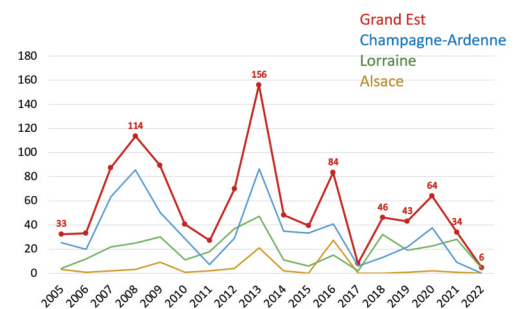
Les effectifs constatés sont instables d'une année sur l'autre, particulièrement en Champagne-Ardenne. En revanche, on peut noter que les pics de population observés dans le passé sont désormais moins fréquents, avec une nette régression des populations.

Il reste difficile de faire des hypothèses quant à la fluctuation des populations. Le rôle étant une espèce cryptique, les recherches à son sujet sont peu nombreuses, et difficiles à entreprendre.

Effectifs de mâles chanteurs de Rôle des genêts par site dans le Grand Est en 2022



Évolution des effectifs de mâles chanteurs de Rôle des genêts dans le Grand Est



... et menacée

Les causes de la baisse des effectifs, tant au niveau national qu'au niveau de la région Grand Est, sont multiples.

Menaces directes

Fauche précoce

En France et dans le Grand Est, les périodes de fauche ne sont pas adaptées pour permettre la reproduction de l'espèce. Ainsi, une fauche précoce en mai coïncide avec l'arrivée du râle sur le territoire français, et la hauteur de végétation n'est pas suffisante pour qu'il puisse se cacher et s'alimenter. Si l'espèce est déjà arrivée et installée avant les fauches, cela peut faire échouer la reproduction.

Vitesse de fauche

En plus de tuer 55% à 86% des jeunes (Broyer, 1996), l'éclatement des familles que provoque la fauche ne laisse que peu de chances de survie au reste des poussins. Ces derniers ne sont pas encore autonomes pour la recherche de leur nourriture. Les adultes peuvent également en être victimes s'ils sont en période de mue postnuptiale. Pour ces oiseaux, la vitesse de fauche au-delà de 8km/h réduit considérablement les possibilités de fuites.

Fauche centripète

La méthode de fauche couramment utilisée dans le milieu agricole est dite centripète. Elle consiste à faucher la parcelle de l'extérieur vers l'intérieur, ce qui ne laisse pas de possibilité pour la fuite des oiseaux, qui se réfugient dans la partie toujours sur pied, au centre de la parcelle, et finissent sous la faucheuse.

Menaces indirectes

Perte ou dégradation des habitats

La plantation de peupleraies ou la reconversion des prairies en cultures sont des facteurs qui expliquent la perte et la fragmentation de l'habitat de cette espèce. La déprise agricole a entraîné l'abandon des terres, mais en France le devenir des prairies alluviales est aussi influencé par la Politique Agricole Commune (PAC), qui tend à diminuer son soutien aux systèmes agricoles herbagés. Non entretenus, car non valorisés, ces espaces finissent par être envahis par les arbres, formant ainsi un milieu fermé non favorable au râle.

Intensification de la gestion prairiale

L'intensification des prairies, par l'assèchement (drainage, remblais), la fertilisation, le semis d'espèces fourragères sélectionnées et l'augmentation de la fréquence de fauche, réduit et modifie la diversité floristique et la ressource alimentaire pour les oiseaux des prairies (insectes, mollusques, vers de terre...). Ces pratiques ainsi que les fauches plus précoces sont un problème pour le Râle de genêts. Le retournement des prairies et des jachères est également un risque dans certains secteurs.

31 bénévoles participant aux suivis de fauche ou aux contacts avec les agriculteurs en Grand Est

27 bénévoles impliqués dans les comptages nocturnes en Grand Est

69 mâles chanteurs en France en 2022, contre 216 en 2020



Agir

Plan National d'Action (PNA)

Le lancement de la rédaction d'un troisième PNA de 10 ans doit permettre d'étoffer les connaissances sur l'espèce avec l'augmentation de la pression d'observation sur le territoire, la mise en place de mesures de protection et l'organisation de comptages nationaux.

Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Mises en place par la PAC, les MAEC sont des mesures de gestion qui ont pour finalité la préservation de la biodiversité. Parmi elles, on retrouve la fauche tardive, l'absence de fertilisation, ou encore la limitation de la vitesse de fauche. D'une durée de 5 ans, elles sont mises en place sur la base du volontariat. En Grand Est, le râle étant une espèce d'intérêt communautaire, il fait l'objet de différentes mesures, en Meuse une MAEC spécifique lui est même dédiée. L'une des mesures en faveur de l'espèce est le retard de fauche.

Fauche centrifuge ou fauche « sympa »

Cette méthode consiste à commencer la fauche par le centre des parcelles et à vitesse réduite pour permettre aux individus de "s'échapper". Avec cette technique la mortalité des poussins passe de 86% à 17% (Broyer, 1996).

Bandes refuges

Il s'agit de zones de 5 et 10m de large, fauchées à partir du 15 août. Elles servent de refuge lors de la fauche, mais également de corridor écologique, de réservoir alimentaire et de zone de reproduction pour l'avifaune prairiale.

Mesures d'urgence (MU)

Quand un râle est détecté sur une parcelle sans MAEC, une partie de celle-ci peut bénéficier d'une mesure d'urgence. Cet engagement ponctuel de l'agriculteur permet de retarder la date de fauche.

Méthodologie

Nature de l'indicateur	État
Questions évaluatives auxquelles il répond	Comment évoluent les espèces menacées ? Comment évoluent les populations d'espèces visées par des Plans Nationaux et Régionaux ? Comment évoluent les cortèges d'espèces spécialisées des milieux humides ?
Origine	Suivi annuel dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA dans le Grand Est
Coordinateurs Grand Est	LPO Champagne-Ardenne, CPIE de Meuse, LPO Alsace
Échelle de restitution	Région Grand Est
Description des données	Nombre de mâles chanteurs contactés
Étendue temporelle	2022
Méthode d'acquisition	Les associations et leurs bénévoles ont réalisé jusqu'à 3 passages sur chaque site de mai à juin 2022
Fréquence d'actualisation	Annuelle
Méthode de calcul	Estimation de la population de mâles chanteurs

PARTICIPER À LA COLLECTE DES DONNÉES

En saisissant toutes vos observations de Râle des genêts dans l'un des portails de Faune Grand Est :
<https://www.faune-alsace.org/>
<https://www.faune-lorraine.org/>
<https://www.faune-champagne-ardenne.org/>

POUR ALLER PLUS LOIN

<https://rale-des-genets.fr>
HENNIQUE S., HAVET S., LECOQ A., NOUVIAN M. & RIQUET O. (2019). Deuxième plan national d'actions en faveur du Râle des genêts (Crex crex). Bilan national du PNA de juillet 2014 à juin 2019. LPO Anjou, Ministère de la Transition écologique et solidaire & DREAL des Pays de la Loire. 53pp.
TERNOIS V., BROUILLARD Y., BELLENOUE S., 2011.- Suivi de la population du Râle des genêts Crex crex (L., 1758) sur la vallée de la Voire. Rappel historique et résultats collectés au cours de la période 2000-2010. L'Orfraie, N°47 : 47-51.
BUCHÉL E., 2013.- Le Râle des genêts en Alsace : statut, menaces et plan régional d'actions. Ciconia, 37:18-30

COLLECTE DES DONNÉES

L'aboutissement de ce document repose sur la participation de nombreux observateurs, le plus souvent bénévoles.

Merci aux nombreux observateurs qui ont participé à cette enquête et à l'ensemble des associations investies dans ce suivi.

COMITÉ DE RELECTURE

Marie Deligny (LPO Champagne-Ardenne), Eric Brunissen (LPO Alsace), LOANA

ÉLABORATION

Rédaction : Laurie-May Gonzales (CPIE de Meuse)

Photos : Alain Balthazard

Cartographies : Réseau Râle des genêts

Coordination et mise en page : Hélène Rohmer et Carole Sirlin (ODONAT Grand Est)